



## Communiqué de presse

# Comptes 2014 de la Ville de Sion

### Un résultat 2014 réjouissant grâce à une bonne maîtrise du ménage communal et des investissements conformes au budget

Les **charges financières** s'élèvent à Fr. 188,97 mios, supérieures de Fr. 1,98 mio au budget, soit une augmentation de 1,06%. La Ville de Sion ne fait pas exception dans le domaine de l'aide sociale, comme l'Etat du Valais et la plupart des villes valaisannes, les avances brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 2,3 mios par rapport au budget 2015 et de Fr. 1,8 mio par rapport aux comptes 2013.

Les **revenus financiers** s'élèvent à Fr. 208,20 mios, supérieurs de Fr. 2,09 mios au budget, soit une augmentation de 1,01%. Les principales variations proviennent des recettes fiscales des personnes morales (+ Fr. 4,7 mios), du report de la vente d'un terrain du patrimoine administratif (- Fr. 3,2 mios) et de la diminution des ventes d'énergies de partenaires (- Fr. 1,2 mio).

Tout comme en 2013, l'augmentation des **recettes fiscales** due à l'arrivée de nouveaux habitants (+355) a été annihilée par les allègements fiscaux, en particulier l'augmentation des déductions forfaitaires pour les primes de caisses-maladies (perte d'environ Fr. 2,8 mios par an à partir de 2014), acceptés par le Grand Conseil en 2012. L'ensemble des **allègements fiscaux** décidés ces dix dernières années impactent fortement les comptes de la Municipalité. En outre, pour 2014, les recettes d'impôt s'élèvent au total à Fr. 109,02 mios, supérieures de Fr. 3,29 mios au budget et de Fr. 1,06 mio aux comptes 2013.

Le **bénéfice des ventes d'énergies** de partenaires poursuit sa chute en dégageant un bénéfice de Fr. 3,1 mios, en diminution de Fr. 1,2 mio par rapport au budget et de Fr. 4,2 mios par rapport à 2013. Pour mémoire, les comptes 2007 avaient enregistré un bénéfice record de Fr. 10,5 mios.

La **marge d'autofinancement** s'élève à Fr. 19,24 mios, supérieure de Fr. 0,12 mio au budget.

Le total des charges, amortissements inclus, s'élevant ainsi à Fr. 207,41 mios et celui des revenus à Fr. 208,20 mios, le compte de fonctionnement affiche un excédent de revenus, c'est-à-dire un **bénéfice d'exercice** de Fr. 0,79 mio, supérieur de Fr. 0,24 mio au budget.

Reporté au bilan, ce bénéfice augmente d'autant notre **fortune** qui s'élève à Fr. 196,91 mios au 31 décembre 2014.

Le total des dépenses d'investissements s'élève à Fr. 25,98 mios, inférieur de Fr. 0,41 mio au budget et les recettes d'investissements à Fr. 2,14 mios, inférieures de Fr. 0,55 mio au budget. Les **investissements nets** se montent à Fr. 23,84 mios, supérieurs de Fr. 0,14 mio au budget, et sont autofinancés à 80,7 %.

### Principales dépenses d'investissements enregistrées en 2014

- Réhabilitation des STEP, Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), collecteurs et aménagements d'assainissement des eaux usées : Fr. 3,6 mios ;
- Rénovation des bâtiments scolaires : Fr. 2,4 mios, dont Fr. 1,2 mio pour la réhabilitation et l'agrandissement du centre scolaire de Châteauneuf ;
- Aménagement et entretien du réseau routier communal et participation au réseau routier cantonal : Fr. 2,4 mios ;
- Participation communale à la construction de six salles de gymnastique et aménagement d'équipements propres à la Ville (salle d'escrime, mur d'escalade, etc.) dans les anciennes halles Swisscom sises chemin St-Hubert, selon crédit d'engagement : Fr. 1,5 mio ;
- Aménagement du nouveau lieu pour les musiques actuelles, récemment baptisé le Port-Franc, selon crédit d'engagement : Fr. 1,5 mio ;
- Entretien des cours d'eau, en particulier sur la Sionne pour la réalisation du rehaussement du dépotoir de Drône, Fr. 1,2 mio ;
- Poursuite des travaux de réfection et de mise en conformité du stade de Tourbillon : Fr. 1,2 mio ;
- Fin des travaux de construction de la nouvelle voirie, selon crédit d'engagement : Fr. 1,1 mio.

La Municipalité a dû recourir à du financement externe pour Fr. 4,60 mios afin de financer ses dépenses d'investissements. Par conséquent, la dette nette par habitant a augmenté de Fr. 103.- et s'élève, à présent, à Fr. 527.- par habitant. L'**endettement net** quant à lui se situe à Fr. 17,28 mios.

L'ensemble des éléments susmentionnés ainsi que les indicateurs financiers de l'Etat du Valais confirment la bonne santé financière de notre Ville et permet, dans la mesure où le compte de fonctionnement enregistre un bénéfice et que le degré d'autofinancement est conforme au budget, de considérer ces comptes 2014 comme bons.

Sion, le 27 mai 2015

Municipalité de Sion